

**Visions
du Réel**
at School

**Fiche
pédagogique**



The Men's Land, Mariam Bakacho
Khatchavani, 2025, Géorgie

15 min

Langue : géorgien

A Move, Elahe Esmaili, 2024, Iran et
Royaume-Uni

26 min

Langue : farsi

Qui part à la chasse, Lea Favre, 2025,
Suisse

11 min

Langues : français, italien



Présentation de la séance

À travers trois courts métrages, les élèves explorent les points de vue de trois réalisatrices sur la place des femmes dans la société. Du droit à la propriété en Géorgie au port du voile en Iran, en passant par le harcèlement de rue en Suisse, ce voyage cinématographique offre une diversité de perspectives et de styles. Avec un regard subjectif au sein de sa propre famille ou par la puissance évocatrice de l'animation en stop-motion, ces films proposent trois manières singulières de représenter le réel.

Visions du Réel

Visions du Réel présente, depuis 55 éditions, des œuvres audacieuses et singulières, imprégnées de réalités passées, présentes ou futures. Chaque année, pendant dix jours, le Festival réunit des cinéastes et artistes du monde entier, ainsi qu'un public fidèle et diversifié. Reconnu comme l'un des festivals majeurs dédiés au cinéma du réel dans le monde, il présente une majorité de films en première mondiale ou internationale.

Grâce aux différentes offres scolaires de Visions du Réel, les élèves vivent l'expérience culturelle d'un festival de cinéma et découvrent des œuvres documentaires de qualité, souvent absentes des grands écrans.

Plus d'informations :

<https://www.visionsdureel.ch/participation-culturelle/enseignant-e-s/>

Table des matières

| | |
|---------------------------------|----|
| Objectifs pédagogiques..... | 2 |
| Fil rouge de la projection..... | 3 |
| Cinéastes | 5 |
| Avant la projection..... | 6 |
| Après la projection | 8 |
| Pour aller plus loin..... | 14 |

Objectifs pédagogiques

- Mesurer la diversité et l'importance des inégalités entre les femmes et les hommes à travers le monde à partir de trois exemples concrets.
- Prendre conscience que le droit, s'il est essentiel pour faire avancer les droits des femmes, ne permet pas à lui seul de faire changer les comportements et les mentalités.
- Réfléchir aux luttes à mener, à leurs échelles (individuelle ou collective), à leurs modalités, à la nécessaire solidarité des hommes dans ces luttes.
- Débattre de l'expérience intrinsèquement et fondamentalement différente du monde, et ce depuis l'enfance, selon qu'on est un homme ou une femme.
- Analyser la façon dont le cinéma peut s'emparer d'un sujet sociétal et politique, exprimer une émotion.

Fil rouge de la projection

Dans les trois films, les femmes sont relativement seules à affronter ce qu'elles vivent. Dans le premier, on apprend qu'Anna est la première femme du village à demander de recevoir l'héritage qui lui est dû et personne ne semble lui apporter un réel soutien. Dans le second, Elahe est seule à lutter contre l'obligation du port du voile et doit faire face à la pression qu'exercent sur elle les autres femmes de sa famille pour qu'elle se couvre les cheveux. Dans le troisième, la jeune fille n'ose pas demander l'aide des autres personnes présentes dans le bus, aveugles à l'agression qu'elle subit.

Dans *The Men's Land*, pour montrer cette solitude, Anna est filmée seule (à une exception près : lorsqu'elle discute avec une autre femme, dont le soutien peut apparaître timoré) alors que les hommes sont filmés en groupe : le pouvoir est de leur côté. On peut également mettre en regard la première séquence du film, où Anna fait visiter sa maison à un artisan ou un banquier pour expliquer les travaux qu'elle envisage d'y faire, avec la séquence dans laquelle deux hommes font des plans d'aménagement touristique. Dans la première, Anna fait des projets mais ils restent comme coincés à l'intérieur de l'espace domestique. Dans la seconde, les hommes sont filmés en plan large et semblent dominer le village, et même peut-être l'avenir.



Cette première séquence, filmée comme si Anna filmait elle-même avec son téléphone portable, montre un caractère énergique et volontaire : les travaux auxquels elle a pensé avec précision, la conviction avec laquelle elle les présente, l'assurance avec laquelle elle guide le visiteur dans la maison ; jusqu'à être stoppée net par l'homme : « Pour obtenir un prêt, le bien doit avoir un propriétaire officiel. »

Les réalisatrices de *The Men's Land* et de *A Move* utilisent le cadre dans le cadre. La première pour montrer Anna coincée par la coutume patriarcale. La seconde pour montrer les divisions qui scindent la société iranienne contemporaine, séparent les familles, fragmentent les individus. Dans *Qui part à la chasse*, le cadre noir, s'il a aussi pour fonction de signaler un enregistrement véritable de harcèlement de rue et de symboliser les émotions de la jeune fille (peur, humiliation, honte, colère...), peut apparaître comme la représentation poussée à son paroxysme de l'enfermement que subissent également Anna, dans son village, et Elahe, sous son voile.



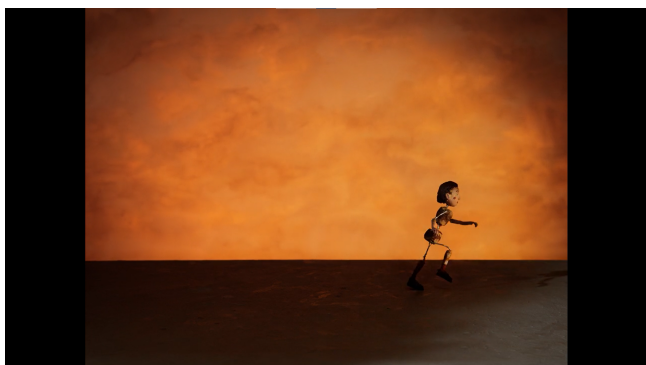
Anna essaiera donc de négocier avec son cousin. Celui-ci, de bonne foi ou non, lui oppose le jugement des autres, s'il déroge à la coutume : « The whole village will judge my decision. [...] I act like my ancestors did ». La pression sociale, le regard des autres, c'est aussi ce qui préoccupe la famille d'Elahe. Dans *A Move*, la réalisatrice investit l'espace familial, au sens propre comme au sens figuré, et montre que la répression dont les femmes sont victimes s'exerce autant dans l'espace public que dans l'espace privé.

Elahe Esmaili joue sur la polysémie du mot *move* : si elle filme bien le *déménagement* de ses parents, elle filme aussi le *mouvement* de libération des femmes, l'*évolution* des comportements (une femme de sa famille enlève son voile à la fin du film) et/ou le *déplacement* intellectuel (l'opinion de sa mère évolue). En effet, la mère d'Elahe qui, tout au long du film, s'est vivement souciee du qu'en-dira-t-on (« They'll think what a horrible parent we are for rising such a child » – et, dans la foulée, un plan sur sa main accroché à la poignée de la portière symbolise la façon dont elle s'accroche aux traditions), finit par conclure : « If it's your choice, we can't do anything. You know better what's best for you. »

Le mouvement, c'est aussi celui qui doit permettre que la peur change de camp. Et *Qui part à la chasse* y invite. Le dernier plan, dans lequel la jeune fille prend une photo de son agresseur, peut faire penser à l'action de [Noa Jansma](#), une étudiante hollandaise de 20 ans, qui a créé un compte Instagram où elle a recensé tous les hommes qui l'ont harcelée dans la rue, selfies à l'appui, durant un mois. La fin de *The Men's Land* est plus ambiguë : le village est engourdi sous la neige. On peut voir dans cette chape blanche et insonorisante une entrave au *mouvement*, une paralysie des mentalités, un étouffement des voix (l'homme dans le bus ne dit-il pas à la jeune fille : « You've got temper and a loud voice »). Anna échappe à l'asphyxie en chantant.

Anna, en tant que femme, est traitée comme une personne mineure : elle ne peut décider seule comment utiliser son héritage. La thématique de l'infantilisation est commune aux trois films : « You're like a child », dit l'homme dans *Qui part à la chasse*. « I'm not a child », s'agace Elahe dans *A Move*.

Mettre en regard *A Move* et *Qui part à la chasse* permet aussi d'aborder les injonctions faites aux femmes, innombrables, et par ailleurs contradictoires. Dans le premier, les femmes de sa famille enjoignent la réalisatrice à dissimuler son corps (ses cheveux, ses aisselles, la forme de ses seins) ; dans le second, un homme intime à une jeune fille de dévoiler davantage son corps : « Wear a shorter coat ». On peut ici convoquer le poème *Sois une femme* de Camille Rainville (cf. partie « Pour aller plus loin »).



Cinéastes



Mariam Bakacho Khatchvani (*The Men's Land*)

Née en 1986 à Ushguli, en Géorgie, Mariam Bakacho Khatchvani est une réalisatrice et scénariste géorgienne. Elle a réalisé plusieurs documentaires tels que *Verdzoba* (2006), *Beyond the Window* (2007), *Lichanishi* (2009) et *Kvirikoba* (2009). Son premier long métrage, *Dede*, réalisé en 2017, a été sélectionné dans de nombreux festivals et reçu 18 récompenses. Il explore les traditions de la région montagneuse de Svanétie, d'où elle est originaire.

« I was born in Ushguli, where there are many strict traditions, and these traditions are especially harsh for women, so I always try to speak out about taboo topics in my films. Although tourism has changed a lot in the village, we still have a mentality and rules that are very difficult for me to accept. »



Elahe Esmaili (*A Move*)

Elahe Esmaili est une cinéaste iranienne née en 1990 à Mashhad, en Iran. Elle a étudié la réalisation à l'Université des Arts de Téhéran puis a poursuivi sa formation avec une maîtrise à la National Film and Television School au Royaume-Uni. Son premier film, *The Doll* (2021), a remporté plusieurs distinctions prestigieuses. Ce documentaire explore les dynamiques familiales entourant le mariage d'une jeune fille de 14 ans en Iran. *A Move* a remporté le prix du Jury des jeunes pour le meilleur court métrage à Visions du Réel, en 2024.

« I grew up in a religious family where women are compelled to wear the hijab even in family gatherings due to the pressure from extreme religious members. I respect their beliefs, however “they enforcing their beliefs on the entire family” is somehow shaping the larger dictatorship in the entire country. Inspired by the Women-Life-Freedom movement, it was important for me to take a stand against whoever objects to my pursuit of freedom. I wanted to show resistance and keep the fight for freedom consistent no matter what happens. I hope it inspires women around the world to not give up under pressure if they think their rights have been violated, even if by their beloved ones. I made this film to express my deep affection for brave Iranian women, aiming to prove once again that women's freedom is not scary. I hope everyone around the world gains more understanding around the importance of peaceful coexistence without imposing our beliefs on each other. »



Lea Favre (*Qui part à la chasse*)

Née en 1997 à Sion (Suisse), Lea Favre suit un Bachelor en Histoire et esthétique du cinéma et histoire de l'art à l'Université de Lausanne, puis un Bachelor en Cinéma à l'École cantonale d'art de Lausanne. Elle a eu l'occasion de travailler sur de nombreux tournages au son, à l'assistantat à la caméra ou à la réalisation et s'intéresse tout particulièrement au cinéma d'animation.

Avant la projection

Héritages : inégalités entre hommes et femmes (*The Men's Land*)

Quand on parle inégalité de richesse entre hommes et femmes, on pense d'abord aux écarts de salaires – de l'ordre de 20% en Suisse – entre les deux sexes. Mais les inégalités de richesse en fonction du genre ne se limitent pas au marché du travail et à la question des salaires, elles sont aussi présentes dans les familles. C'est ce que démontrent les sociologues Céline Bessière, de l'Université Paris Dauphine, et Sybille Gollac, du CNRS, dans leur essai *Le Genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités* (La Découverte, 2020), qu'elles ont présenté dans [La Matinale de la RTS](#).

Pour l'héritage, mieux vaut être un fils qu'une fille. Les chercheuses démontrent en effet que des « arrangements économiques sexistes » privilégient les garçons, et ce malgré un droit de succession égalitaire. « Ce qu'on constate au sein des familles, c'est que les garçons apparaissent souvent comme de meilleurs héritiers que leurs sœurs », explique Céline Bessière. « Au sein du patrimoine, il existe des biens structurants – comme des entreprises familiales, des maisons de famille – qu'il est important de conserver. Or, dans les familles, on va souvent considérer que les hommes sont plus aptes à gérer ces biens. Aussi parce qu'ils sont plus solides financièrement, car ils obtiennent une rétribution financière plus importante dans la cadre de leur travail », détaille la chercheuse.

Pour aller plus loin : Matthieu Stricot, « [Inégalités de patrimoine : les femmes toujours à la peine](#) », CNRS – Le Journal, paru le 02.03.2023 et mis à jour le 23.06.2023.

Les inégalités dans le partage des héritages entre hommes et femmes sont souvent le résultat d'un mélange de lois religieuses, coutumières et civiles. Les réformes juridiques dans de nombreux pays cherchent à éliminer ces discriminations, mais des défis demeurent, particulièrement dans les communautés où les traditions ont une forte influence sur la vie quotidienne. Dans ce contexte, les femmes continuent de se battre pour l'égalité de leurs droits successoraux à travers des actions légales et sociales.

Le mouvement « femme, vie, liberté » (*A Move*)

Actrices de la sécularisation et de la résistance, les Iraniennes sont la cible du régime depuis 1979. C'est sur cette toile de fond qu'éclate en 2022 le mouvement de contestation « Femme, Vie, Liberté », déclenché par le meurtre d'État de Jina Mahsa Amini, jeune femme kurde âgée de 22 ans, le 16 septembre 2022, pour cause de port inapproprié du voile. Il s'est rapidement transformé en soulèvement insurrectionnel. Ce mouvement a ébranlé la légitimité de la République islamique et très vite gagné la sympathie de l'opinion publique internationale, grâce à la large médiatisation d'images – notamment via les réseaux sociaux – qui montraient des jeunes femmes dans les rues ôtant leur voile et scandant avec de jeunes hommes : « Femme, Vie, Liberté ! » À travers elles, l'hostilité que toutes et tous nourrissaient à l'égard du régime théocratique devenait palpable.

Le mouvement a été réprimé avec une violence terrible. « Depuis l'émergence du mouvement « Femme, Vie, Liberté », le recours à la peine de mort a doublé : 2023 est l'année présentant [le nombre record d'exécutions depuis huit ans](#). Les autorités se servent de ce châtimement comme d'un outil de répression pour terroriser la population, notamment la minorité ethnique baloutche persécutée qui est impactée de manière disproportionnée. », témoigne un [rapport d'Amnesty International](#) datant de septembre 2024.

Certains analystes évoquent cependant des avancées qu'a permis le mouvement, notamment le soutien apporté par les hommes iraniens : « On est passé d'une société complètement patriarcale à un soutien massif donné aux femmes lors de leurs combats pour les libertés. Maintenant, on a des hommes qui applaudissent des femmes qui ne portent pas le foulard, alors qu'avant ils les auraient dénoncées », explique Amélie Chelly, correspondante au *Figaro*.

Le harcèlement de rue (*Qui part à la chasse*)

De manière générale, le harcèlement de rue, ce sont les comportements adressés aux personnes dans les espaces publics et semi-publics, visant à s'adresser à elles verbalement ou non, leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur couleur de peau, de leur situation de handicap...

Les sifflements, les commentaires, les interpellations ou insultes, voire les attouchements... Ces comportements, qui touchent principalement les femmes, peuvent se dérouler à l'école, dans la rue, les bars, les transports et les espaces publics. Ce n'est pas de l'humour, ce ne sont pas des compliments, et ce n'est certainement pas de la drague ! La drague et le harcèlement de rue ne sont pas la même chose. La drague se construit à deux, alors que le harcèlement est le comportement d'un individu qui ignore volontairement l'absence de consentement de son interlocuteur·trice.

Un inconnu qui te suit pour te demander ton Snap alors que tu ne veux pas ? C'est du harcèlement, donc puni par la loi. Un garçon qui t'appelle avec insistance (« Hé ! Hé ! Hé je te parle ! ») alors que ton silence montre ton désintérêt ? C'est du harcèlement. Un « T'es trop bonne ! » alors que tu traverses la rue ? Ce n'est pas un compliment, c'est du harcèlement. Une main baladeuse alors que tu montes dans le bus... ? C'est aussi du harcèlement (en plus d'être une agression sexuelle, aussi punie par la loi).

En Suisse, contrairement à d'autres pays, le harcèlement de rue n'est pas spécifiquement reconnu par la loi. En 2022, la question a été débattue et le Conseil fédéral a conclu que les bases légales en vigueur suffisaient à punir adéquatement ce comportement et, ce, qu'il ait lieu sur internet ou dans le monde réel.

Les techniques d'animation

On distingue trois familles : l'animation plane, l'animation en volume, l'animation en images de synthèse.

L'animation plane (ou 2D) fait appel au dessin, à la peinture sur verre, au sable, au papier découpé... le tout étant pris en photo ou filmé par une caméra ou un appareil photo sur un banc-titre.

L'animation en volume (ou 3D réel ou encore stop motion) prend pour acteurs des marionnettes, des personnages en pâte à modeler ou en papier mâché, des jouets ou tout autre objet inanimé. Comme dans l'animation plane, tout est enregistré par une caméra ou un appareil photo, mais sur un plateau de tournage à l'échelle plutôt que sur un banc-titre. De grands artistes d'Europe de l'Est, comme Ladislav Starewitch, George Pal ou encore Jiří Trnka, l'ont porté à ses sommets. Le stop motion a conquis les États-Unis, le Japon et la Chine, a contribué à l'âge d'or des effets spéciaux de *King Kong* à *Star Wars* et s'est invité aux riches heures de la télévision. Plus récemment, il a été placé sur le devant de la scène par Tim Burton (*L'Étrange Noël de monsieur Jack*), Nick Park (*Wallace et Gromit*) ou Wes Anderson (*Fantastic Mr. Fox*). *Qui part à la chasse* est réalisé en stop motion.

Enfin, l'animation par ordinateur inclut l'animation numérique 2D (*La Princesse et la grenouille*) et 3D (*Toy Story* - 1995, *Shrek 1* - 2001, *Monstres et Cie* et *L'Âge de glace* - 2002, *Nemo* - 2003...). Dans le cas de la 3D, on parle d'images de synthèse : cette technique s'affranchit de la caméra, les images sont intégralement réalisées par ordinateur.

Les deux premières techniques consistent à mettre en mouvement une série d'images fixes par le déplacement imperceptible, à chaque prise de vues, des personnages et des objets. Concrètement, il s'agit de prendre une photo fixe d'une scène fixe, de modifier légèrement le contenu de la scène, reprendre une autre photo, modifier, etc. L'effet du mouvement est provoqué par la succession de plans, dans lequel le sujet est décalé d'une image à l'autre.

Après la projection

Quelle thématique relie les trois films ? Développez votre réponse.

En quoi l'inégalité successorale entraîne d'autres inégalités de genre ? Donnez un exemple en vous appuyant sur le cas d'Anna.

La thématique principale de *The Men's Land* est l'inégalité des héritages entre les hommes et les femmes. Mais le film, en toile de fond, aborde une autre thématique ; laquelle ? Quels en sont les avantages et les dangers ?



Quel(s) lien(s) établissez-vous entre ces deux photos ?



Le président français Emmanuel Macron et des dirigeants européens arrivent pour la photo de famille avant le sommet de Versailles, le 10 mars 2022 - Ludovic MARIN © AFP

Dans *The Move*, la réalisatrice multiplie les cadres dans le cadre dans de nombreuses séquences. Elle utilise la forme pour créer du sens. Lequel, selon vous ?



Dans *Qui part à la chasse*, quels sentiments éprouve la jeune fille devant les propos sexuels irrespectueux et menaçants de l'homme ? Comment la réalisatrice figure-t-elle ces émotions à l'image ? Au son ? Quels avantages représente l'animation pour parler de ce sujet ?



Qui part à la chasse comporte un élément issu du réel. Lequel ? Quels sont, à l'image et au son, les éléments qui vous permettent de l'identifier ? Expliquez l'aspect symbolique de l'image ci-dessous ? Selon vous, quel est le but de la réalisatrice en utilisant cet élément documentaire ?



Pour aller plus loin

Au cinéma

[Eka et Natia](#) de Nana Ekvimishvili et Simon Groß (fiction | Géorgie, Allemagne, France | 2013 | 1h42)

Inséparables, Eka et Natia vivent à Tbilissi, en Géorgie, au lendemain de l'effondrement de l'URSS. À 14 ans, elles vivent le quotidien des jeunes filles de leur âge, dans la rue, à l'école, avec les amis ou la famille. Confrontées à la domination des hommes, elles luttent pour leur liberté avec l'énergie de la jeunesse.

[Femme, vie, liberté - Une révolution iranienne](#) de Claire Billet (documentaire, France, 2023 | 53')

Deux ans après l'assassinat qui a embrasé l'Iran, ce documentaire relate, à l'aide d'images tournées clandestinement et de témoignages, une insurrection féministe et populaire à l'immense impact.

[Les Graines du figuier sauvage](#) de Mohammad Rasoulof (fiction | France, Allemagne | 2024 | 2h47)

Jean-Christophe Simon, producteur et distributeur à l'international du nouveau film de l'Iranien Mohammad Rasoulof, Prix spécial du jury au Festival de Cannes cette année, revient sur la genèse, le tournage et le montage d'une œuvre exceptionnelle qui raconte la déchirure d'une famille sous une dictature.

[Domestic Violence](#) de Frederick Wiseman (documentaire, Etats-Unis, 2001 | 3h16)

Frederick Wiseman décrit comment il s'est confronté à la question de la violence, une thématique présente dans la plupart de ses films. Cette fois-ci, il n'a pas filmé la violence telle qu'on la rencontre au sein d'institutions policières, militaires ou psychiatriques, mais la violence telle qu'elle peut se déchaîner dans l'intimité de l'espace privé : la violence conjugale. Le cinéaste présente son film au micro d'Antoine Guillot.

Dans la presse

Marie Ladier-Fouladi, « [Iran : la guerre contre les femmes](#) », *La Vie des idées*, 11 juin 2024

« C'est en décembre 2017 qu'apparut à Téhéran le premier signe visible et emblématique d'opposition au port obligatoire du voile, au moment même où les manifestations de protestation économique commençaient à se propager dans les petites et moyennes villes de province. Une jeune femme âgée de 31 ans, qui s'était postée sur une armoire électrique située aux abords de l'université de Téhéran, debout, tête nue, tenant silencieusement son foulard blanc au bout d'un bâton, fut arrêtée et condamnée à un an de prison ferme. Malgré cela, à Téhéran et dans d'autres villes, plusieurs dizaines de femmes l'imitèrent, lancèrent ce même défi à l'État théocratique et furent à leur tour emprisonnées et condamnées à des peines qui dépassaient celles prévues par le Code pénal islamique. Alors, changeant de stratégie, les femmes entreprirent de se filmer, laissant tomber sciemment leur foulard dans l'espace public. Les vidéos furent postées sur Facebook, Instagram, WhatsApp, etc. À partir de l'hiver 2017, en parallèle des manifestations pour des revendications d'ordre économique, révélant l'extrême tension sociale qui ne cessait de s'intensifier sous l'aiguillon des répressions brutales (dont la plus sanglante fut celle de novembre 2019, avec des milliers de blessés et entre 300 et 1 500 morts parmi les manifestants), les actions de désobéissance ont très vite pris de l'ampleur dans l'espace public et virtuel : les femmes sortaient dans la rue avec un « mauvais voile » et postaient leurs photos tête nue sur les réseaux sociaux. Dépassé par cette situation de crise sociale et politique, le régime théocratique a une nouvelle fois choisi la répression, en demandant au Conseil de la révolution culturelle de

rédiger un nouveau décret sur le port du voile (entré en vigueur en juillet 2022) encore plus coercitif que le précédent. C'est sur cette toile de fond que survint le soulèvement Femme, Vie, Liberté. »

Benjamin Jung, « [Comment l'administration Trump censure les femmes et les minorités à l'université](#) », Mediapart, publié le 10 février 2025

« À peine arrivée au pouvoir, la nouvelle administration mise en place par le président Donald Trump enchaîne les mesures chocs contre les minorités, au prétexte de lutter contre « l'idéologie woke » et de défendre les valeurs traditionnelles américaines. Cette purge historique touche aussi de plein fouet le milieu académique et le monde scientifique, qui subit « l'attaque la plus forte, violente et massive depuis le maccarthysme », comme l'explique Romain Huret, historien des États-Unis et président de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). [...] Cette attaque se reflète dans la nouvelle politique d'EducationUSA, le service de soutien aux étudiantes et étudiants étrangers au sein de l'enseignement supérieur américain qui dépend du département d'État, l'équivalent du ministère des affaires étrangères en France. [...] Après un point sur les messages et mots à favoriser dans les communications de l'organisation, le document dresse la liste des "termes et phrases à éviter" : « diversité, équité, inclusion, identité, genre, identité de genre et affirmation de genre, LGBTQI+, éducation sexuelle, femmes, filles, minorité, sous-représenté, défavorisé, opprimés et oppresseurs, privilégiés, vulnérable et populations vulnérables" ».

Et aussi

[Sois une femme](#) de Camille Rainville

Un poème sur les injonctions faites aux femmes.

[Barayé](#) de Shervin Hajipour

Le jeune chanteur iranien Shervin Hajipour, auteur de la chanson *Barayé*, l'a écrite en s'inspirant des tweets de la jeunesse iranienne. Barayé signifie « pour » : le chanteur dénonce l'absence de liberté dans l'espace public, l'apartheid dont souffrent les Iraniennes, la corruption généralisée et les préoccupations écologiques. Shervin Hajipour a depuis été réduit au silence après avoir été d'abord arrêté puis libéré sous caution. Dans une [autre version](#), cette chanson est interprétée par cinquante personnalités francophones, dans un clip réalisé par Marjane Satrapi sur les arrangements de Benjamin Biolay, produit par [Le Collectif 50/50](#).

Ateliers autour de la mise en lumière des réalisatrices sur Wikipédia

Les associations Les sans pagEs et Loreley Films proposent un atelier d'écriture sur Wikipédia **dimanche 27 avril 2025 de 14h à 18h** au musée PHOTO Elysée de Lausanne pour compléter et rédiger des articles sur les réalisatrices de documentaires du 20ème siècle. Faisant écho à la programmation du Festival Visions du Réel, venez participer à cette mise en lumière pour redonner place à des cinéastes de talent parfois oubliées.

Tous les détails sont sur:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Les_sans_pagEs/Photo_Elys%C3%A9e/Permanences_mensuelles_2024/27_avril_2025

Découvrez les autres projets de ces deux associations:

www.lessanspages.org

www.loreleyfilms.ch

**Loreley
Films**



Discours du Jury des jeunes en 2024, au sujet de *A Move*

« Le Prix Visions du Réel pour le meilleur court métrage sera attribué à un film percutant dont la lumière, la justesse et la tendresse nous ont permis de nous connecter à des problématiques auxquelles nous avons pu nous identifier. Le courage de cette figure principale, ainsi que l'espoir nous ont emportés au cœur d'un combat visant la liberté. Un voyage sensible et complexe nous a été offert. Nous remercions le partage de cette histoire si personnelle, qui a réussi à impliquer les spectateur-ice-s, tant de manière émotionnelle que dans une résistance collective. L'équilibre entre intimité, douceur et division dans le cercle familial, a créé en nous un sentiment d'immersion. La sensibilité de la réalisatrice s'est traduite au travers de l'image de manière réfléchie, authentique et pertinente. La subtilité narrative a été parfaitement exprimée dans le travail sonore et musical.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'attribuer le Prix du meilleur court métrage au film : "A Move" de Elahe Esmaili. »

Impressum

Rédaction : Mathilde Fleury-Mohler

Copyright : Visions du Réel, Nyon, 2025

